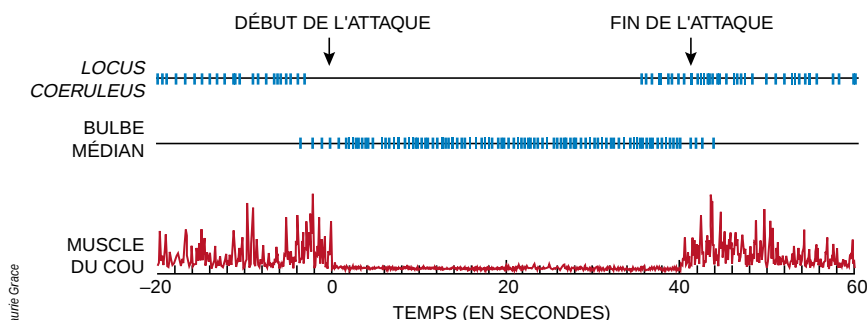




3. DES ENREGISTREMENTS ÉLECTRIQUES du cerveau et des muscles du cou d'un chien narcoleptique montrent que des cellules du *locus coeruleus* sont inactives pendant la paralysie musculaire d'une attaque de cataplexie, tandis que les cellules du bulbe médian sont actives.

Cette activité anormale semble provenir de la dégénérescence de cellules du noyau amygdalien : une coupe réalisée sur un chien (à droite) montre des discontinuités des axones, ces prolongements des neurones qui vont au contact d'autres neurones.

personnes narcoleptiques. Toutefois de telles modifications des concentrations en neuromédiateurs et en récepteurs peuvent résulter de changements physiologiques, telles des perturbations du sommeil : on ignore s'ils sont la cause ou le résultat de la maladie.

Pourquoi n'a-t-on pas trouvé les signes d'une détérioration cérébrale chez les narcoleptiques ? A-t-on fait la recherche à un stade inapproprié de la maladie ? La narcolepsie est une maladie chronique qui progresse peu en général. Après l'apparition des symptômes, l'état des malades ne change plus, de sorte que certains supposent que la lésion se produit assez rapidement, lorsque les premiers signes apparaissent. Les traces laissées par les processus dégénératifs qui se sont produits vers l'âge de 20 ans devraient être effacées par les cellules de maintien du cerveau bien avant la mort de la plupart des malades, et tout indice restant serait masqué par la dégénérescence normale liée au vieillissement. Une perte de neurones serait alors indécidable, à moins que les cellules mortes ne soient concentrées dans une zone particulière, comme dans la maladie de Parkinson, ou qu'un nombre très important de neurones ne meurent, comme dans la maladie d'Alzheimer.

À la recherche des séquelles d'une lésion initiale, nous avons examiné les cerveaux de chiens narcoleptiques peu après l'apparition des symptômes. Grâce à un colorant qui détecte les neurones lésés, nous avons démontré que, chez les chiens âgés de un à deux mois, des neurones situés dans certaines zones cérébrales dégénèrent avant que les symptômes apparaissent ; la dégénérescence devient imperceptible dès que les chiens sont âgés de plus de six mois.

Chez les chiens, la dégénérescence était plus prononcée dans le noyau amygdalien, une structure cérébrale qui intervient dans l'émotion et l'endormissement, et dans des régions adjacentes à la partie inférieure du cerveau antérieur. Bien que le tronc cérébral serve de relais pour certains symptômes de la narcolepsie, il ne présentait aucun signe de dégénérescence. Nous supposons que la détérioration du noyau amygdalien et des zones adjacentes au cerveau antérieur provoque les symptômes moteurs de la narcolepsie en activant de manière intempestive des circuits cerveau-tronc cérébral intacts, tout comme le conducteur d'une voiture qui fonctionne correctement peut en perdre le contrôle s'il appuie sur l'accélérateur au mauvais moment.

Nos résultats répondent à une question, mais en posent bien d'autres. Quelle est l'origine des lésions que nous avons observées dans le noyau amygdalien et des autres régions du cerveau antérieur des chiots narcoleptiques ? Est-ce le résultat d'une réaction auto-immune, comme semblent l'indiquer les études réalisées sur l'homme ? L'anomalie observée sur le récepteur de l'orexine déclenche-t-elle la lésion ? Peut-on prévenir ces lésions, ou sont-elles réversibles ?

Jusqu'à ce que la médecine trouve des réponses, elle ne peut proposer aux malades que des médicaments qui jugulent les symptômes. Des stimulants comme la Ritaline ou le Cylert contrecarrent en partie la somnolence ; des amphétamines stimulent les récepteurs de la dopamine, afin d'augmenter l'éveil. Un autre produit au mécanisme d'action encore mal connu, le Modiodal, semble stimuler les neurones sécréteurs d'orexine, ainsi que d'autres populations neuronales de

l'hypothalamus qui activent à leur tour les systèmes cérébraux d'éveil. Toutefois tous ces médicaments ne sont efficaces que pendant de courtes périodes et ils ont parfois des effets secondaires désagréables, tels qu'agitation, sécheresse de la bouche et anxiété.

Pour prévenir les attaques de cataplexie de la narcolepsie, les médecins peuvent prescrire des produits qui augmentent l'action de la noradrénaline dans le cerveau. Les inhibiteurs de la monoamine oxydase, par exemple, bloquent l'enzyme qui dégrade la noradrénaline une fois qu'elle a été libérée par les neurones ; des composés comme le Prozac sont dégradés en composés qui activent les récepteurs de la noradrénaline. Le gamma hydroxybutyrate (GHB), au mode d'action encore mal connu, semble également efficace. Le traitement de la narcolepsie, fondé sur les explorations récentes de la maladie, s'améliore.

Jerome SIEGEL est professeur de psychiatrie à l'Université de Los Angeles.

Encyclopedia of Sleep and Dreaming, sous la direction de Mary A. Carskadon, Macmillan, 1993.

Alan RECHTSCHAFFEN et Jerome M. SIEGEL, *Sleep and Dreaming*, in *Principles of Neural Science*, 4^e édition, sous la direction d'Eric R. Kandel, James H. Schwartz et Thomas M. Jessel, McGraw-Hill, 1999.

Jerome SIEGEL, *Brainstem Mechanisms Generating rem Sleep*, in *Principles and Practice of Sleep Medicine*, 3^e édition, sous la direction de Meir H. Kryger, Thomas Roth et William C. Dement, W.B. Saunders, 2000.

D'autres articles peuvent être consultés : www.bol.ucla.edu/~jsiegel sur le réseau Internet.

La graphologie, un mal français

MARILOU BRUCHON-SCHWEITZER

De moins en moins utilisée à l'étranger, la graphologie reste l'un des outils importants des organismes de recrutement français. Pourtant, elle ne décrit ni la personnalité des candidats ni leur réussite professionnelle ultérieure.

Aujourd'hui, dans de nombreux secteurs d'activité économique, les entreprises de divers pays d'Europe fusionnent afin de mieux résister à la concurrence internationale. Les méthodes de production s'harmonisent, tout comme les méthodes d'administration. Les partenaires des divers pays unifient leurs techniques de recrutement. Certaines pratiques qui subsistent en France, telle la graphologie, sont aujourd'hui controversées par les partenaires étrangers des entreprises françaises.

Quelle est la place actuelle de la graphologie dans les processus d'évaluation de candidats à l'embauche? Quel est l'intérêt de la technique? Quelle est la qualification des graphologues? La graphologie est-elle une science humaine? L'utilisation de l'analyse graphologique au cours du recrutement est-elle justifiée d'un point de vue éthique, juridique ou économique?

Commençons l'examen de ces questions par une estimation de la place de la graphologie dans les méthodes d'évaluation des candidats employées par les organismes de recrutement. Selon le Groupement des graphologues-conseils de France (GGCF), dont le journal *Le Monde* a publié une lettre en 1997, les critiques formulées à l'égard de la graphologie ne prennent pas en compte «le développement de cette discipline et son utilisation dans de nombreux pays d'Europe, de même qu'aux États-Unis». Développement de la graphologie? Nous avons effectué une enquête pour juger objectivement de sa place actuelle.

En 1989-1990, nous avons consulté 102 organismes de recrutement français (60 cabinets, 42 entreprises) : 99 pour cent d'entre eux utilisaient des entretiens pour évaluer les candidats, 93 pour cent l'analyse graphologique (dont 55 pour cent systématiquement, 38 pour cent occasionnellement), 63 pour cent les tests d'aptitudes, et 61 pour cent les tests de personnalité.

Deux études plus récentes ont confirmé ces chiffres. Par exemple, en 1993, une enquête auprès de 113 organismes français (essentiellement de grosses entreprises) a montré que 66 pour cent d'entre eux recourent à la graphologie (34 pour cent toujours et 32 parfois). Et, en 1999, une enquête auprès de 62 cabinets français a établi que 95 pour cent utilisent la graphologie, dont 50 pour cent systématiquement et 45 pour cent occasionnellement. Les trois études donnent des résultats cohérents : l'analyse graphologique est systématiquement utilisée au cours des recrutements,

en France, par un tiers à une moitié des organismes.

Et dans les autres pays? Heinz Schuler, de l'Université de Stuttgart, a mené en 1991 une enquête analogue auprès de 100 entreprises allemandes (représentatives des entreprises du pays) et observé une réduction considérable de l'utilisation de la graphologie depuis quelques années. L'image de la méthode est très mauvaise dans le public comme dans la communauté chargée du recrutement du personnel.

Dans les autres pays européens (sauf la France, bien sûr), les résultats sont analogues. En 1994, V. Shackelton, de l'École d'administration des affaires de Birmingham, a comparé 250 entreprises de cinq pays d'Europe : la graphologie n'est plus utilisée que par deux pour cent des organisations en Norvège, trois pour cent en Italie, un à quatre pour cent en Allemagne et au Royaume-Uni, deux à sept pour cent aux Pays-Bas, et quatre à huit pour cent en Belgique (les pourcentages sont compris dans un intervalle, parce que les études ont distingué les types de personnels recrutés, les catégories d'organismes interrogés, etc.).

Traversons l'Atlantique : aux États-Unis, l'utilisation de la graphologie, surnommée *french disease* («maladie française»), est très rare. Mieux encore, les lettres de candidature à un emploi doivent être dactylographiées. Selon Mike Smith, de l'École d'administration de Manchester, seulement 2,8 pour cent des entreprises américaines utilisent encore la graphologie, car les recruteurs américains ont été exposés à un nombre croissant de procès intentés (et gagnés) par des candidats qui mettaient



Dessins de Jean-Michel Thiriet

en cause la capacité de l'analyse graphologique à «prédire» la réussite professionnelle ultérieure.

Ainsi, non seulement la maladie française n'a pas contaminé les autres pays, mais elle semble même régresser en Europe et aux États-Unis. Le recours à la graphologie est une particularité bien française, même si elle n'est utilisée que pour certains postes (cadres moyens et supérieurs) et par certains organismes (cabinets, notamment).

La qualification des graphologues

Lorsque leur technique est contestée, les graphologues se défendent souvent en évoquant la qualité de leur formation : «C'est un métier difficile qui réclame une formation "sérieuse"», écrit Jacqueline Thibonnier dans un débat publié dans *Pour la Science* en juillet 1994. De son côté, le GGCF écrit que la formation des graphologues nécessite «du temps, du sérieux, de la rigueur».

Examinons en quoi consiste cette formation. Les études de graphologie durent trois ans après le baccalauréat. Elles sont dispensées par la Société française de graphologie à raison de deux heures de cours du soir par semaine, hors congés scolaires, soit un total de 240 heures. Certains graphologues

suivent une formation complémentaire de deux ans, donnée par le GGCF à raison de huit séminaires d'une journée par an, soit environ 128 heures de cours. Au total, les étudiants suivent 370 heures de cours en cinq ans, soit deux mois de travail à plein temps, ou un semestre d'études à l'Université (comparons : le cursus universitaire des étudiants de psychologie dure cinq ans et comprend 3 200 heures de cours, sans compter les stages en entreprise, obligatoires en maîtrise et en DESS).

Quelle est la valeur d'une formation aussi brève? Signalons que la commission d'homologation des titres et diplômes du ministère du Travail a décidé en 1993, à la quasi-totalité de ses membres, de ne plus reconnaître le diplôme délivré par le GGCF : les membres de cette commission ont considéré que les bases scientifiques et techniques de la graphologie n'étaient pas établies. De surcroît, le diplôme de graphologue n'a jamais été reconnu par le ministère de l'Éducation nationale.

Quant aux contenus enseignés pendant cette formation, on les trouve dans tous les manuels classiques de gra-

phologie édités depuis l'ouvrage fondateur de M. Crépieux-Jamin, en 1889, *L'écriture et le caractère*. Ils sont quasi inchangés depuis un siècle, malgré les progrès des sciences humaines.

On n'y trouve aucun corpus théorique, aucun modèle relatif aux conduites humaines, aucune proposition présentée comme une hypothèse réfutable (et donc provisoire et révisable), mais seulement un ensemble de croyances, d'affirmations et d'évidences, d'emprunts à d'autres domaines, de convictions répétées dogmatiquement de génération en génération.

Les conceptions de la personnalité qui y sont enseignées font un amalgame hétéroclite et vétuste. Par exemple, l'un des manuels importants utilise encore la typologie d'Hippocrate, qui distingue le «sanguin», le «bilieux», le «nerveux», le «lymphatique»! Certes, l'auteur mentionne qu'il n'existe pas de type à l'état pur, mais il ajoute aussi que «le tempérament de chaque individu résulte de la combinaison en proportions variables des quatre humeurs». Des humeurs? Comme au Moyen Âge?

